

**Geneviève Girard**  
Université de Paris III  
EA 3414 Linguistique anglaise

## LA NOTION DE SUJET ET LA NOTION DE COMPLÉMENT

Les notions de « sujet », de « complément » posent des problèmes de définition, mais parmi ces notions, celle de « sujet » est la plus délicate à cerner. La notion de « sujet » a fait, et fait encore, en effet, l'objet de nombreuses analyses dont la principale différence est souvent le contenu même de l'élément linguistique qui mérite cette étiquette. On parle de « sujet du verbe », de « sujet de l'énoncé », de « sujet grammatical », de « sujet notionnel », de « sujet logique », de « sujet formel », de « sujet exprimé », de « sujet effacé », voire de « sujet de l'énonciation ». Il est donc important de se demander s'il y a des données communes qui relient toutes ces acceptions ou si nous avons affaire à des phénomènes linguistiques de nature différente. Le simple fait que l'on soit obligé d'ajouter des adjectifs au terme « sujet » tend à montrer que le terme renvoie, en fait, à des phénomènes très divers.

D'autre part, la distinction faite traditionnellement entre une fonction grammaticale appelée « sujet » et d'autres fonctions appelées du terme général de « complément » nous invite à nous demander si ces deux étiquettes : « sujet », « complément » (d'« objet direct » et « indirect », « complément d'attribution », « complément de temps », etc.) relèvent ou non d'une problématique unique. Que veut dire « compléter » ? Notre analyse propose des réflexions mettant en avant la complexité des phénomènes, mais ne propose pas de réelle réponse. Elle est une invitation à d'autres échanges de vues.

### **1. Premier cadre nécessaire à une définition : l'énoncé**

Une première remarque concerne la définition de ce qu'est une phrase, de ce qu'est un énoncé. Il est, en effet, nécessaire de prendre en compte la notion même d'énoncé, dans la mesure où c'est dans ce cadre que le sujet, le complément (les compléments) jouent un rôle. Est-ce qu'un énoncé est la mise en

relation d'un sujet et d'un prédicat ? ou d'un Groupe Nominal et d'un Groupe verbal ? Une telle question s'impose si l'on souhaite se demander s'il y a, ou non, un élément qui en complète un autre, et dans l'affirmative, quel est cet élément, puisque toute mise en relation sous-entend un type particulier d'interaction.

### 1. 1. La relation prédicative

Si l'on considère que c'est la relation prédicative qui est fondamentale, il faut se donner une définition stricte de ce qu'est une relation prédicative. Or, avec une telle approche on peut vite se retrouver dans un raisonnement circulaire car si l'on se demande ce qu'est une relation prédicative, la réponse qui est immédiatement faite est que « c'est la relation qui se noue entre un sujet et un prédicat ». Mais cela suppose que l'on sache ce qu'est un sujet. D'autre part la notion même de « complément » ne semble plus s'imposer comme élément constitutif du sens de l'énoncé. Cette définition, nous le savons, remonte à Aristote : la relation prédicative est la relation dans laquelle quelque chose est prédiqué d'un sujet. Faut-il prendre le terme « sujet » dans le sens de « l'élément dont on parle », « ce dont on parle » ? Si oui, il faut alors se demander si l'on a une relation prédicative dans : *it's raining*, bien qu'il soit difficile de soutenir que l'énonciateur est en train de parler de *it* dans un tel énoncé. Il faut aussi se demander pourquoi rien n'est dit de la structure du prédicat, qu'il comporte ou non un complément.

Il semble, d'autre part, que pour certains auteurs la relation prédicative soit liée à l'expression du temps, si, comme le propose également Aristote, le verbe est ce qui ajoute à sa propre signification celle du temps. Dans ce cadre, la définition de la notion de « sujet » est tributaire de la relation prédicative même, et les propositions non-finies ne pourront plus être traitées de la même manière en ce qui concerne les fonctions syntaxiques. La notion même de « complémentation » s'en trouve alors fragilisée.<sup>1</sup>

### 1. 2. La relation Syntagme Nominal - Syntagme Verbal

Si l'on considère, au contraire, qu'un énoncé est la mise en relation d'un Groupe Nominal et d'un Groupe Verbal, on se trouve dans un autre cas de figure : celui de définir ce que sont un GN et un GV. La définition n'est pas nécessairement facile, mais elle a au moins l'avantage de pouvoir être construite indépendamment de l'objet linguistique « énoncé ». Cette définition, d'autre

1. Ces points ont été discutés au cours du colloque sur le *Sujet*, université d'Aix en Provence, 2001, et les communications doivent être publiées par le Presses universitaires de France.

part, nous amène à nous interroger sur ce qu'est un nom, un verbe, sur la nature des liens qui peuvent s'établir entre eux, alors que la notion de relation prédicative considère comme acquis les concepts de « sujet » et de « prédicat », et se situe donc à un niveau plus haut (supérieur ?) de mises en relation. Or, justement la notion de « sujet » fait problème. D'autre part, le lien SN- SV permet d'envisager quels sont les éléments qui constituent le SN et le SV et d'aborder déjà une opposition entre un SN qui sera « sujet » et un autre SN qui entrera dans le SV, et sera « complément ».

### 1. 3. *Ordre des mots*

Les énonciativistes qui travaillent dans le modèle de Culioli<sup>2</sup> ont adopté les étiquettes de complément de rang zéro (Co) et complément de rang 1 (C1) pour ne plus utiliser les étiquettes traditionnelle de « sujet » et d' « objet ». Ils font donc l'hypothèse, en adoptant le terme de « complément » que le Co et C1 complètent en quelque sorte un autre élément : est-ce le verbe ? Dans leur optique, le Co est le point de départ de la Relation Prédicative, et non plus le sujet sémantique /syntaxique du verbe : ce point de départ est à prendre en considération dans le cadre plus général du phénomène de la « thématization » : le Co est l'élément par lequel l'énonciateur choisit de commencer son énoncé. Auparavant, on se situe au stade des relations « primitives », c'est-à-dire au niveau des relations sémantiques. Ces relations sont celles qu'entretiennent les arguments avec le verbe. Cette approche s'apparente à celle de l'école chomskyenne, qui considère qu'un verbe a une structure argumentale qui est l'explicitation minimale de son sens particulier : le verbe « marcher » dit l'activité d'un individu (c'est un verbe à un argument ; on peut dire encore « intransitif » ou « actant » [Tesnière]), le verbe *manger* dit ce qui se passe entre le mangeur et l'objet mangé<sup>3</sup> (c'est un verbe à deux arguments, on peut dire transitif aussi), le verbe *donner* dit ce qui se passe entre trois items : celui qui procède au don, l'objet qui est donné, et le bénéficiaire (c'est un verbe à trois arguments).<sup>4</sup> Une fois que la sémantique a déterminé les types de verbes (il ne semble pas y avoir de verbe à quatre arguments<sup>5</sup>), il faut

2. Toute erreur concernant la présentation de ce cadre théorique devrait bien sûr m'être imputée.

3. Nous savons que la linguistique emploie beaucoup de termes de la langue de tous les jours. Quand nous parlons d' « objet » ici nous parlons du référent dont la langue traduit un mode particulier de relation avec un autre référent qui s'adonne à l'activité de « manger ». Il ne s'agit pas du Complément d'Objet Direct, même si dans le cas de « manger », il est syntaxiquement parlant le COD de « manger ».

4. Le terme d'argument n'a rien à voir ici avec l'argument de la logique des prédicats.

5. Des énoncés tels que : « je te lui ai donné une de ces paires de claques », n'est pas un exemple de relation entre quatre items. Le complément « te » est posé par l'énonciateur comme une marque d'appel au co-énonciateur pour l'impliquer avec plus de poids dans son énoncé.

que la syntaxe prenne le relais pour organiser l'énoncé. Les contraintes de linéarité, que partagent toutes les langues orales, nécessitent que soient marquées les fonctions syntaxiques des différents éléments. Dans des langues comme le français ou l'anglais, on marque par l'ordre des mots quel est le sujet, c'est-à-dire l'argument obligatoire pour que le sens du verbe puisse se mettre en place, quel est l'objet, etc., et l'on fait une distinction entre :

(1) John invited Mary, Jean a invité Marie

et

(2) Mary invited John, Marie a invité Jean.

L'anglais et le français sont des langues SVO, l'arabe est une langue VSO, le malgache une langue VOS (ce qui est rare, d'après Lazard<sup>6</sup>), mais quel que soit l'ordre de la langue en question la position est le critère déterminant pour l'interprétation. Les langues à cas, quant à elles, ont recours aux désinences pour faire les distinctions nécessaires. Tout ceci est assez clair pour tout le monde, quelle que soit l'étiquette adoptée. Je rappelle que nous sommes ici dans le cadre d'une problématique : SN-SV.

Si le processus que nous venons d'évoquer — passage de données sémantiques à une organisation syntaxique — était le seul paramètre à l'œuvre dans les langues, le problème qui nous intéresse ici ne se poserait même pas. Or, du fait de la complexification syntaxique, du fait de la limitation nécessaire pour des raisons mémorielles du lexique, du fait de paramètres discursifs, la notion de « sujet » voit son acception s'élargir.<sup>7</sup>

#### 1. 4. Le choix du « sujet »

Considérer le sujet comme l'origine de la relation prédicative pose, en fait, un problème plus général : une telle approche fait l'hypothèse, sans le dire explicitement, qu'à partir de n'importe quel sujet l'énonciateur peut trouver un verbe qui correspond à ce qu'il veut dire de l'élément qu'il a choisi comme sujet de la relation prédicative. Si l'énonciateur choisit de parler de « la sœur de Jean », et qu'elle est en train de manger une pomme, il pourra dire

(3) la sœur de Jean mange une pomme.

Mais s'il veut parler de la pomme, il ne pourra pas trouver un verbe qui exprime le type de procès dont le Co « la pomme » est à l'origine.

(4) \* une pomme VERBE la sœur de Jean,

6. Lazard, *L'Actance*, 1994, 15.

7. Voir Girard, Actes du colloque d'Aix en Provence, 2001 [à paraître].

Il devra opter pour une construction passive, en l'absence de verbe adéquat et dire :

(5) une pomme est en train d'être mangée par la sœur de Jean.

Je ne développerai pas ici le problème de la relation sémantique entre phrase active et phrase passive (problème de détermination du Co, interprétation aspectuelle, etc.), mais que l'on adopte un point de vue transformationnel ou non, le problème de la limitation du lexique ne peut être évacué.

#### 1. 5. *Sujet ou complément d'agent ?*

Le français utilise, lorsque la structuration passive est impossible pour des raisons syntaxiques,<sup>8</sup> la structuration suivante :

(6) il est en train de se faire battre par des voyous.

(7) il s'est fait disputer par la maîtresse.

(8) il s'est fait moquer de lui par son frère.

Dans ce cas on parle de « complément d'agent » pour les syntagmes prépositionnels : « par des voyous, par la maîtresse, par son frère ». Le terme de « complément » ici pose problème car y a-t-il une complémentation du verbe ? Du point de vue sémantique l'interprétation qui est mise en place est nécessairement la suivante « des voyous battent quelqu'un ». Faut-il dire alors que le sujet, dans la structuration passive, complémente le verbe ? Certainement pas. L'appellation « complément » provient de l'appellation générale des compléments en français complément d'attribution, de lieu, de temps, etc., et ceux-ci ont la particularité d'apparaître sous la forme d'un syntagme prépositionnel. Il y a confusion entre la nature et la fonction. Ce qui brouille encore davantage la compréhension du fonctionnement est que la notion d'« agent » est une notion sémantique (voir les rôles « théta » en grammaire générative) alors que celle de complément ici est une notion syntaxique. Le problème se pose en fait parce qu'il y a une absence de dissociation entre un sujet sémantique (notionnel) et un sujet syntaxique, ce qui nous ramène à nos questions initiales.

Dans le cas de la construction passive « prototypique », aussi, on a un « sujet » et quelquefois un « complément d'agent », qui est le « sujet » de la phrase active correspondante. Que dire de ces désignations ? Dans :

(9) Pierre a été récompensé par sa maîtresse

on pose que le sujet est Pierre (ou que le complément de rang 0 est Pierre).

8. Girard, « Les Réseaux de sens au sein de l'énoncé », *Actes du Colloque de Tromsø : L'Interprétation* [à paraître].

Nous considérons que le terme de « sujet » est à prendre ici au sens syntaxique du terme : l'élément qui donne l'accord au verbe, mais aussi l'élément qui est devant le verbe (à gauche du verbe). On peut dire aussi qu'il est le sujet de la relation prédicative puisque « être récompensé » est ce qui est prédiqué de *Pierre*. Mais le fait qu'il y ait aussi dans l'énoncé : « par sa maîtresse », nous amène à nous interroger sur le rôle sémantique que l'on fait jouer à cet élément ; il ne peut pas jouer le même rôle sémantique que le sujet. On dit traditionnellement alors qu'il est le sujet sémantique de « récompenser », c'est-à-dire que dans la structure argumentale sémantique du verbe « récompenser », c'est la maîtresse qui récompense, elle est l'agent du processus, et Pierre est l'item sur lequel le processus « récompenser » s'applique.

La notion de « complément d'agent » semble signifier que le verbe a besoin d'être complété pour que l'énoncé fasse sens, comme dans :

(10) le vase a été cassé par ta sœur.

Si c'est le cas, il faut aussi dire que dans la phrase active le verbe a besoin d'être complété par un sujet pour qu'il fasse sens. Dit ainsi, ce point de vue est étrange, et nécessite donc un approfondissement. Ce point de vue est étrange, car que le vase ait été cassé par tel ou tel individu ne dit rien de plus sur le processus « casser » dont le vase a été l'objet. La désignation de l'agent peut amener tel ou tel type de protestation, de punition, etc., mais la conséquence de la désignation n'est pas inscrite dans la langue.

Ce que dit le complément d'agent c'est donc l'identité du « casseur » ; le fait qu'il y a un casseur est entièrement déductible du sémantisme de « casser » : le vase a été cassé peut donc être considéré comme un énoncé se suffisant à lui-même pour dire l'état dans lequel se trouve le vase, suite à un certain procès que le verbe « casser » exprime. Avec le sémantisme de « casser » et le participe passé, on construit un état résultatif. Pour ce qui est du « sujet », il est donc l'élément dont un état résultatif est prédiqué. La théorie du Gouvernement et du Liage, dans le cadre de l'explication qu'elle propose pour les déplacements de GN, pose qu'il y a une montée du complément de « casser », insistant par là sur la nécessaire différence à faire entre des données sémantiques, et une organisation syntaxique, tout en essayant de formuler comment l'interprétation se met en place :

e [x a cassé le vase]

Il est intéressant de noter ici les structurations du français telles que : « il s'est fait casser son vase préféré par sa sœur », dans lesquelles le lien d'adjacence V-COD est maintenu : « casser son vase préféré », comme dans la phrase active, mais où le sujet sémantique de « casser » (l'agent du processus) est

instancié sous la fonction complément d'agent [Girard, à paraître]. En ce qui concerne la terminologie, la référence à la notion d'agent fait entrer dans le cadre des fonctions syntaxiques une fonction sémantique. Le terme est légèrement abusif dans la mesure où ce « complément d'agent » n'exprime pas toujours le rôle d'un agent, comme on peut le constater dans :

- (11) le coup de feu n'a été entendu que par mon frère.  
 (12) le spectacle a été vu par le Tout Paris.

Où est la différence entre

- (13) Jean a cassé ton vase bleu.  
 (14) ton chat a cassé ton vase bleu.

Est-ce l'identité du casseur qui est donnée ? Oui, en un sens, mais ce qui est surtout dit c'est que « Jean », « le chat » sont les acteurs du processus « casser ».

Ce que l'on peut noter, dans le cadre de notre réflexion, c'est que la relation sémantique au verbe est exprimée par la fonction de « sujet » (à la fois sémantique et syntaxique) dans le cadre de la phrase active, ou la notion de « complément d'agent » dans le cadre de la phrase passive. On privilégie la syntaxe par rapport à la sémantique ; en effet, dans les deux cas de figure, le procès (exprimé par le verbe) lie deux entités : celle qui agit d'une certaine manière et celle sur laquelle l'action s'exerce. Avec l'expression de l'état résultant il y a une remontée dans le temps, en quelque sorte ; on n'a pas besoin de savoir qui a cassé le vase pour dire : le vase est cassé, ou même : « le vase a été cassé ». On pourrait alors soutenir que c'est le participe passé qui complémente le sujet.

On voit que la notion de « complémentation », comme celle de « complément », pose des problèmes de délimitation des données, du fait peut-être même du sens que ces termes ont dans la langue de tous les jours : « j'aurais besoin de quelques compléments d'information sur ce point ».

## **2. Définition sémantique / définition syntaxique**

### *2. 1. Rôle des contenus lexicaux*

Le fait qu'il ne puisse pas exister une infinité de verbes pour exprimer tous les types de relations que les items de l'extralinguistique (réels, abstraits, fictifs, etc., c'est-à-dire toutes les références construites) a plusieurs conséquences. Le verbe réduit *de facto* divers types de différences. Si nous prenons le verbe « chanter », qui renvoie à une certaine notion, à distinguer de notions telles que « parler », « crier », « appeler », etc., pour ne rester que dans le cadre de

différents types d'émissions de sons, nous pouvons construire :

- (15) La Callas a chanté une nouvelle fois *Tosca*
- (16) Mon frère chante toujours dans son bain.
- (17) Le temps s'est radouci, les oiseaux chantent à nouveau.
- (18) J'aime bien entendre le feu chanter dans l'âtre.

Chaque fois, la représentation que nous nous faisons du type de son entendu dépend du sujet de l'énoncé : « la Callas », « mon frère », « les oiseaux », etc. ; et il y a peu de ressemblance entre ce que produit la Callas, et ce que produit mon frère. Ceci signifie donc que le « sujet », par sa spécificité, fait émerger un sens particulier de chanter.<sup>9</sup> Je ne dis pas qu'il complémente son sens car la notion « chanter » si elle se distingue d'une autre notion est définissable en elle-même. Je ne dis pas non plus, comme le suggère Adamczwesi, que le sujet « limite » la notion, car cela signifierait que dès que le verbe est utilisé dans un énoncé, son sens s'en trouve réduit.

Le point important à retenir c'est que le sujet est partie prenante dans l'interprétation que je fais de la notion « chanter » ; en ce sens, il joue un rôle sémantique par rapport au verbe, et c'est ce rôle sémantique qui est fondamental, car il le distingue des autres éléments qui sont des « compléments ».<sup>10</sup> Si nous comparons maintenant les énoncés que nous venons de voir avec des énoncés où c'est le complément d'objet direct qui varie, nous ne constatons pas les mêmes différences de sens.

- (19) Pierre a chanté une cantate de Bach hier soir.
- (20) Pierre chante une sérénade devant le balcon de sa belle.
- (21) Pierre aime chanter Brassens.

Ce qu'il y a de commun dans l'interprétation de tous ces énoncés, c'est que dans chaque cas c'est la voix de Pierre qui se fait entendre. Nous pouvons donc dire que « Pierre chante » est le noyau sémantique, et que la complémentation par le COD précise dans quel type de « chant » la voix de Pierre s'implique. On peut alors faire l'hypothèse que c'est ce que l'on sait de Pierre qui permet l'interprétation.

Cette approche amène quelques critiques pourtant. L'attribution des rôles thématiques (sémantiques) en Grammaire Générative se fait *via* le couple « V-complément », ce qui semble assez pertinent, et permet de distinguer entre :

9. Voir les travaux sur le prototype, etc.

10. Rappelons ici que le sujet est un concept linguistique, une fonction par rapport à un verbe et qu'en tant que tel il n'est ni agent, ni patient, ni expérient, etc. Seul le référent du sujet (l'individu, l'entité dans le lieu des références) est agent, patient, bénéficiaire par rapport au type de procès dans lequel il est engagé.



- (22) Jean s'est cassé la jambe. [rôle d'expérient]  
 (23) Jean a cassé mon vase préféré. [rôle d'agent]

Il sera donc nécessaire d'approfondir la réflexion.

## 2. 2. Sujet sémantique « notionnel »

Nous faisons l'hypothèse que tout verbe a un « sujet », même si cela soulève quelques problèmes pour des verbes tels que « pleuvoir », « neiger », etc., c'est-à-dire, pour tous les verbes météorologiques. En effet s'il convient de distinguer entre le référent (l'item du lieu des références) et la forme linguistique de groupe nominal (qui désigne le référent) qui va jouer le rôle de sujet par rapport au verbe, il est difficile de dire que « il » renvoie au référent dont est prédiqué le processus de « pleuvoir ». Il n'en reste pas moins que les verbes météorologiques se conjuguent et sont considérés comme ayant une forme de 3<sup>e</sup> personne du singulier, et il faut pouvoir en rendre compte : « il pleut » / *it's raining / es regnet*. Pour les langues où le sujet n'a pas besoin d'être exprimé c'est encore la 3<sup>e</sup> personne qui est sollicitée : *piove*, en italien.

La manière d'y voir clair et de mieux saisir les différents paramètres et le rôle qu'ils jouent est de faire une distinction entre le sujet sémantique et le sujet syntaxique.<sup>11</sup> Cette distinction, que fait d'ailleurs la grammaire traditionnelle entre sujet réel et sujet formel nous semble indispensable dans le cadre d'une approche qui se veut modulaire. La notion de « sujet sémantique » (ou notionnel) permet de s'intéresser au type de procès dans lequel le référent du sujet est impliqué et de comprendre certaines contraintes linguistiques : la difficulté d'avoir *I'm knowing* est directement liée à ce type de considération. Cette distinction<sup>12</sup> est absolument nécessaire dès que l'on est dans le cadre d'un énoncé complexe, ce que nous allons voir maintenant.

## 2. 3. Le cadre de l'énoncé complexe

Les énoncés complexes ont la particularité d'exhiber au moins deux verbes, et donc deux organisations propositionnelles. Ces structures nécessitent que l'on s'interroge sur les liens qui existent entre elles. S'il y a complémentation, comment se réalise-t-elle ? Remet-elle en cause le schéma canonique : SVO ? Les exemples suivants :

- (24) J'ai entendu rentrer Pierre.  
 (25) J'ai entendu Pierre rentrer.

11. Ceci est traité depuis longtemps en grammaire traditionnelle (voir Jespersen, entre autres) et en grammaire générative.

12. Dans beaucoup de cas « sujet sémantique » et « sujet syntaxique » sont confondus.

posent déjà le problème de l'ordre des éléments, et indirectement le problème du critère pertinent pour déterminer quel est le sujet de « rentrer ». « Pierre » est une fois devant le verbe « rentrer », et une fois après. Change-t-il pour autant de fonction syntaxique ? sémantique ? par rapport au verbe « rentrer » ? Il est difficile de voir quel type d'argumentation peut être mobilisé pour soutenir ce point de vue.

Si l'on compare avec :

(26) J'ai entendu Pierre insulter Marie

on remarque que l'ordre suivant est exclu :

(27) \*J'ai entendu insulter Pierre Marie.

On constate donc qu'en cas de présence de deux SN : Pierre, et Marie, il devient obligatoire de recourir à l'ordre SVO de manière à ce qu'il n'y ait pas d'ambiguïté quant à l'individu qui a proféré les insultes. La liberté qui existe dans le cas de : « j'ai entendu rentrer Pierre » / « j'ai entendu Pierre rentrer » n'a aucune conséquence négative quant à l'interprétation car « rentrer » n'a qu'un argument ici, ce serait différent avec « rentrer sa voiture ». Le référent de Pierre est alors nécessairement compris comme l'individu qui est rentré, d'où son rôle de sujet sémantique.

On peut en tirer la règle suivante : dans une phrase complexe avec un verbe de perception, en l'absence d'ambiguïté quant aux fonctions syntaxiques, le sujet peut être devant ou après le verbe. C'est différent avec « faire faire », où la suite :

(28) \*J'ai fait Pierre rentrer sa voiture.

est agrammaticale<sup>13</sup>

En (24) et (25), l'utilisation d'une complémentation infinitive permet de violer la règle de l'ordre SV, mais l'ordre VO subsiste. Ceci tend à montrer que les notions de « sujet » et d'« objet » ne sont pas des notions symétriques par rapport au verbe. Le lien VO a besoin de l'adjacence pour être maintenu, alors que la récupération du « sujet » passe par d'autres données, et donc est moins directement sensible à cet ordre linéaire contraignant.

13. Voir Girard, « Qu'est-ce qui autorise à dire qu'il y a absence de marques ? ».

2. 4. *Un cas de figure en français : la structuration faire faire*<sup>14</sup>

Si nous comparons :

(29) Pierre a fait travailler Marie

et

(30) Pierre a fait travailler le poème à Marie

nous remarquons que « Marie » est positionné à droite du verbe, mais que l'on ne peut pas dire qu'il en est le COD, à la différence de le « poème » dans : Pierre a fait travailler le poème.

On peut considérer, qu'en dépit de sa place, à droite du verbe, Marie est le sujet sémantique de « travailler ». En d'autres termes, l'interprétation est que c'est Marie qui a travaillé. Dans le deuxième énoncé (30), Marie (le référent de Marie) joue le même rôle sémantique par rapport au verbe « travailler », c'est elle qui travaille également, mais cette fois-ci elle a non seulement changé de place, mais le référent est inséré dans la forme linguistique d'un syntagme prépositionnel : « à Marie ». L'interprétation n'est pas rendue impossible par la forme linguistique qu'adopte le français, car d'autres facteurs entrent en action, en un certain sens. Il est, en effet, nécessaire de rechercher un sujet sémantique à « travailler », et d'autre part, un COD. Le GN placé à droite du verbe ici est un bon candidat, du fait de son sens, ce qui n'est pas le cas de « poème » dans : « Pierre a fait travailler le poème ». On constate donc que le sujet sémantique peut se déplacer dans l'énoncé (la première fois il est en « position » de COD, la deuxième fois, il apparaît sous la forme d'un complément indirect) alors que le COD, s'il y en a un, est toujours après le verbe. Sa place est toujours la même dans la chaîne linéaire.

C'est également ce qui se passe avec les deux possibilités de placement dans le cas des verbes de perception vus plus haut : « J'ai entendu rentrer Pierre » / « J'ai entendu Pierre rentrer » quand il n'y a pas de COD. Avec un COD il n'y a qu'une structuration possible : « j'ai entendu Pierre rentrer la voiture », et non : « \*j'ai entendu rentrer Pierre la voiture » / « \*j'ai entendu rentrer la voiture Pierre ». On a de même : « j'ai laissé Pierre sortir » / « j'ai laissé sortir Pierre »; et : « j'ai laissé Pierre inviter ses copains » / « \*j'ai laissé inviter Pierre ses copains ».

La première conclusion que l'on peut tirer de cette analyse est que les comportements du sujet et du complément ne sont pas de même nature. La distinction entre les étiquettes de « sujet », d'une part, et de « complément » d'autre part, semble donc assez justifiée.

14. Voir Girard sur cette question.

### 2. 5. Un cas de figure en anglais : *be sure*

Nous avons analysé dans un autre cadre le fonctionnement syntaxique et sémantique de la structure *be sure*<sup>15</sup> insérée dans un énoncé complexe, et nous le reprenons rapidement ici.

L'anglais utilise cette structure de deux manières :

- (31) John is sure to win the match.
- (32) John is sure of winning the match.

Dans les deux cas le SN John apparaît à gauche de *is sure*, et il est responsable de l'accord de troisième personne. Il est donc un candidat évident à la fonction de « sujet ». Or, si la distinction faite plus haut entre sujet sémantique et sujet syntaxique n'est pas faite, la différence d'interprétation ne peut être comprise. En effet, en (31), John (le référent de *John*) n'est pas le lieu où le sentiment de certitude existe. En d'autres termes, je peux faire suivre l'énoncé de :

- (33) but John is not sure of it.

Ceci signifie qu'il n'y a aucun lien sémantique entre *John* et *is sure*. *John*, pour des raisons discursives vraisemblablement est en tête d'énoncé, mais ce n'est pas de lui qu'est prédiquée la certitude. C'est en fait l'énonciateur qui prononce cet énoncé qui exprime sa certitude : *in my opinion it is sure that John will win the match*. En revanche, en (32) il est bien question de la certitude qu'a *John* de gagner le match. Le sujet *John* est à la fois sujet sémantique et sujet syntaxique. Cette problématique est bien connue, mais elle nous permet ici de nous interroger sur l'existence éventuelle d'un comportement similaire du complément.

### 2. 6. Le rôle du complément

On peut dire, tout d'abord, qu'à la différence du sujet, tout verbe n'a pas de complément.<sup>16</sup> Un complément apparaît quand le sémantisme du verbe exprime non plus un processus qui concerne un item seul, mais un processus liant deux items. Cette organisation sémantique peut varier de langue à langue. Pour reprendre notre discussion avec « manger », nous pouvons dire que « dévorer » peut fonctionner comme un verbe à un argument : « Jean dévore ; fais-lui un bon gâteau si tu veux lui faire plaisir » ; en anglais *\*he devoured* ne fonctionne pas sans complément. Le contenu sémantique d'un verbe, qui peut

15. C'est un point qui a très bien été traité dans le cadre de la « montée » mise en place par la grammaire générative.

16. Rappelons que le terme de COD signifie tout simplement que le complément du verbe suit directement le verbe ; alors que Complément d'Objet Indirect est utilisé quand le complément est introduit par une préposition. La distinction est donc syntaxique, et non sémantique : « écouter » a un COD en français : il écoute la radio, alors que *listen* a un COI en anglais : *he's listening to the radio*.

apparaître comme son équivalent dans une autre langue, ne contient pas nécessairement les mêmes traits.

Voyons rapidement un cas intéressant de l'anglais, qui permet de revenir sur la problématique de la complémentation : le cas de verbes à double fonctionnement. L'anglais a la possibilité d'ajouter un argument à un verbe, qui passe d'un statut intransitif à un statut transitif, comme : *walk / gallop*, etc. [voir Cotte, *Faits de langue 1*] :

(34) *She walks her dog everyday.*

(35) *She galloped her horse round the farm.*

Ceci signifie que c'est l'organisation sémantique (et donc syntaxique) autour du verbe qui en développe le contenu. Mais s'agit-il d'une réelle complémentation? On peut considérer, en effet, que le chien marche et que le cheval galope. Ce phénomène est omniprésent en anglais, mais est rarement étudié. C'est le cas de verbes comme *boil* (*he boiled some water*), *cook*, *bake*, *bounce* (*he bounced the ball against the wall*), *fly* (*he flew a kite*) etc. Le français a besoin dans ces cas de passer par la structuration « faire faire » : « il fait bouillir de l'eau », « il fait voler un cerf-volant », « il fait cuire le repas ». Faut-il dire que le SN « l'eau » est le complément de « bouillir » ? Que le SN *the kite* est le complément de *fly* ? Nous pensons qu'il faut aborder différemment la question et donc ne pas s'en tenir aux places qu'occupent dans la chaîne les SN, du moins dans le cadre des énoncés complexes.

Nous ne développerons pas ce point ici, par manque de temps, mais nous pouvons nous demander s'il existe des compléments syntaxiques dissociés des compléments sémantiques. Le cas de l'extraposition n'entre pas vraiment dans ce cadre car il n'y a pas d'ambiguïté d'attribution de rôle sémantique. Dans :

(36) *Paul found it hard to translate the text.*

la réorganisation syntaxique :

(37) *Paul found that it was hard to translate the text.*

nous ramène plutôt à la problématique du repérage du sujet.

De même, avec :

(38) *The book was easy to read.*

nous devons retrouver le sujet. Il s'agit de toute la proposition [[*to read the book*] was easy]. Il semble donc que le « sujet » soit l'élément le plus crucial pour commencer à construire le sens.

Il existe quelques compléments sans référent. C'est ce que nous trouvons en anglais dans :

(39) Shall we foot it? <sup>17</sup>

et en français dans :

(40) Il se la joue.

(41) On ne me la fait pas.

(42) Elle se la coule douce.

Mais là encore on peut imaginer que c'est la situation, à laquelle il est fait allusion, les données du moment qui sont indirectement évoquées par là. Il serait intéressant, avec des exemples supplémentaires, de voir pourquoi c'est le pronom féminin qui est convoqué.

### **Conclusion**

Cette rapide étude a posé plus de questions qu'elle n'a résolu de problèmes, mais il semble que différentes données tendent à montrer qu'il est difficile de dire quel élément complémente quel élément, dans la mesure où l'énoncé a besoin de toutes les données sémantiques et syntaxiques pour faire sens. Un point se dégage néanmoins : le sujet joue un rôle différent du complément et fonctionne donc différemment. En faisant une distinction entre sujet sémantique et sujet syntaxique on peut comprendre pourquoi le sujet peut se déplacer, à des fins discursives, par exemple, sans que soit affectée la compréhension de l'énoncé. Le sujet est lié intrinsèquement au verbe et il est récupérable grâce au sémantisme du verbe. Il peut même dans certains cas, non étudiés ici, ne pas être exprimé. Le sujet peut donc être récupéré *via* d'autres données, ce qui n'est pas le cas du complément.

Lazard propose le point de vue suivant : « il n'est pas déraisonnable d'imaginer que les catégories grammaticales dérivent de la représentation du monde dans l'esprit humain et que les structures syntaxiques prennent leur racine dans la connaissance des relations entre les êtres et les choses, dans les conditions de l'énonciation en combinaison avec les capacités de la mémoire et autres facultés mentales » [*L'Actance* 262]. Nous pouvons peut être ajouter que le verbe, de par sa spécificité sémantique, instaure une distinction entre un élément obligatoire, dont il décrit l'état, le sujet, et un élément qui précise éventuellement une particularité de cet état, le complément.

17. Voir P. Cotte [à paraître].

## BIBLIOGRAPHIE

- Carlier, A. 2002. « Les propriétés aspectuelles du passif ». In *Temps et Aspects : De la grammaire au lexique*, sous la direction de V. Lagae, A. Carlier, C. Benninger. *Chronos 10*, Amsterdam, New York : Rodopi.
- Cotte, P. 1996. *L'Explication grammaticale de textes anglais*. Paris : Presses universitaires de France.
- Culioli, A. 1990. *Pour une linguistique de l'énonciation*. Gap : Ophrys.
- Delmas, C. et al. 1993. *Faits de langue en anglais*. Paris : Dunod.
- Girard, G. « Qu'est-ce qui autorise à dire qu'il y a absence de marques ? ». In « Absence de marques et représentation de l'absence », *Travaux du CERLICO 10*. Rennes : Presses universitaires de Rennes.
- . À paraître. « Les réseaux de sens au sein de l'énoncé », in *Actes du colloque L'Interprétation*, Tromsø, Octobre 2000.
- . À paraître. « La notion de sujet : une notion à définir », in *Le Sujet*. Actes du colloque d'Aix en Provence, 2001. Paris : Bibliothèque Faits de langue, Ophrys, 29-40.
- Huddleston, R. 1984. *Introduction to the Grammar of English*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Jackendoff, R. 1990. *Semantic Structures*. Cambridge : M. I. T. Press.
- Keenan, E. 1976. « Towards a Universal Definition of "Subject" », in Li, 1976.
- Larreja, P. & R. Méry. 1992. « On the Syntactic Productiveness of Hypallage ». In *L'Ordre des mots* Saint-Étienne : Cierac.
- Lazard, G. 1994. *L'Actance*. Paris : Presses universitaires de France.
- Leeman, D. 1998. *Les Circonstants en question*. Paris : Kime.
- Nølke, H. 1994. *Linguistique modulaire : de la forme au sens*. Louvain, Paris : Peeters.
- Pinker, S. 1994. *The Language Instinct*. Londres : Penguin Books.
- Pollock, J. Y. 1997. *Language and Cognition*. Paris : Presses universitaires de France.
- Radford, A. 1997. *Syntactic Theory and the Structure of English*. Cambridge : Cambridge University Press.
- Roggero, J. 1984. « Le passif, le causatif, et quelques formes assez étranges ». In *Travaux 2 : le passif*. Aix en Provence.
- Souesme, J-C. 1991. « La voix passive et le choix du groupe nominal sujet de l'énoncé ». In *Les Langues modernes*. Paris : APLV.
- Touratier, C. 1987. « Définition typologique du sujet ». In *Travaux 5 : Typologie des langues*. Aix en Provence.
- Wilmet, M. 1997. *Grammaire critique du français*. Louvain-La-Neuve : Hachette-Duculot.